DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNE DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION 28 Mars 2025

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 20

Votants 28

2025D036

OBJET:

10E. VOTE D'UNE
SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE AU
PROFIT DE
L'ASSOCIATION CFDT
RETRAITÉS.

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil-vingt-cinq, le trois Avril à dix-huit he

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publé le 16/04/1

ID : 059-215904004-20250403-2025D03-5

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents: M. DUYCK Joël, Maire-Président - Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra - Mme BEURAERT Martine - M. MORVAN Hervé - Mme BOULENGER Delphine - M. SERE Soarey Idriss - Mme BILLIAU Marie-Françoise - M. LAPIERRE Julien - Mme QUIQUE Corinne - M. VERMEESCH Olivier - Mme BLANQUART Marine - Mme MARMINION-OBERT Nadine - M. DELFLY Jean-Louis - M. ROBBE Jean-Pierre - Mme LORPHELIN Martine - M. LORIDAN Bernard - M. BEZILLE Marc - Mme FLAMENT Laëtitia - Mme PENIN-CŒUR Thérèse - Mme CLINKEMAILLIE Colette Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS:

M. DECREUS Christophe, procuration à Mme BOULENGER Delphine

M. MOUILLE Julien, procuration à M. LAPIERRE Julien

M. DELVOYE Philippe, procuration à M. MORVAN Hervé

M. CITERNE Joël, procuration à Mme MARMINION-OBERT Nadine

Mme PETITPRET Sabine, procuration à M. VERMEESCH Olivier

M. TIMLELT Frédéric, procuration à LORPHELIN Martine

Mme BOULENGUER Peggy, procuration à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra

M. TREDEZ Alain, procuration à FLAMENT Laetitia

ABSENTE: Mme CAPPELLE Christiane

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER - PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, a voté l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 1 500 € au profit de l'Association des CFDT retraités, pour l'organisation d'une fresque théâtrale.

A cela s'ajoute la mise à disposition gratuite de la salle de l'Espace Culturel Robert Hossein.

La dépense sera imputée au compte 65748 du budget communal.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits. Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

La Secrétaire de Séance Sandra BOULENGUER — PLÉ

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.